Le syndicat BIOPRAT demande un report de la mise en application de l'accréditation imposée par la réforme de la biologie

Devant la situation de crise provoquée par la mise en place de la réforme de la biologie et la fragilisation des laboratoires indépendants, le syndicat BIOPRAT demande un report des dates de mise en application de l'accréditation imposée par la reforme de la biologie.

Le syndicat BIOPRAT dénonce depuis 2010 une réforme fruit d'un intense lobbying, imposant des contraintes insupportables pour les structures indépendantes, liées une accréditation qui se révèle être un prétexte pour éradiquer les laboratoires de proximité au profit des groupes financiers.

Alors qu'aucun décret d'application n'a encore été publié, il dénonce par ailleurs le harcèlement constant, accompagné de menaces de fermeture, dont sont victimes les laboratoires, de la part du COFRAC, avec l'appuie des ARS et de certains organismes de formation, pour anticiper à 2015 les dates de mise en place de l'accréditation initialement prévues en 2016.

Il s'étonne que certains ARS outrepassent le cadre de leurs attributions légales en intégrant, dans leurs courriers de menaces, des mentions proposant aux biologistes de rejoindre le COFRAC et inspecter leurs confrères.

Alors que les récents événements tragiques ont révélé l'importance de la cohésion d'une nation, il apparaît criminel de détruire une profession qui participe à son niveau au maintien de cette cohésion, par la proximité de sa mission sanitaire.

D'autre part, le syndicat BIOPRAT recense déjà plus de 2000 emplois perdus sur toute la France, dont 350, sur la seule ville de Lyon, résultat direct de l'application de cette réforme.

Afin de cesser ce jeu de massacre, le syndicat BIOPRAT demande en urgence à la ministre de la Santé de reporter les dates de l'accréditation et mettre en place un système de qualité alternatif géré par la profession qui permettra ainsi le maintien d'un service sanitaire indispensable.